

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers du Musée gruérien
<b>Herausgeber:</b>	Société des Amis du Musée gruérien
<b>Band:</b>	12 (2019)
<b>Artikel:</b>	Les 671 ans d'une institution bulloise : du "charitable Hôpital" à la Maison bourgeoisiale
<b>Autor:</b>	Buchs, Denis
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1047992">https://doi.org/10.5169/seals-1047992</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



**Denis Buchs** (1946) fut nommé en 1973 conservateur-adjoint du Musée gruérien, en vue de la construction et de l'aménagement du bâtiment inauguré en 1978. Il a dirigé le Musée et la Bibliothèque de 1979 à 2006, puis fut conservateur chargé de mission jusqu'en 2011. Il a publié en 2017 une histoire de la paroisse de Bulle-La Tour.

## Les 671 ans d'une institution bulloise Du « charitable Hôpital » à la Maison bourgeoisiale

*Disons-le d'emblée : L'Hôpital de Bulle ne fut un établissement consacré aux soins de personnes malades ou accidentées que durant une quarantaine d'années, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Fondée en 1348, cette institution prodigua pendant des siècles ses charités aux pauvres de la ville et d'ailleurs. On peut en suivre l'histoire jusqu'en 2019 dans la Maison bourgeoisiale, sise à la rue de la Promenade 43.*

Du Moyen Âge au XIX<sup>e</sup> siècle, un hôpital est une institution avant d'être un bâtiment, une institution qui vient en aide aux plus déshérités de la société. Elle réalise les missions de la charité chrétienne certes, mais contribue aussi au maintien de l'ordre et de la tranquillité en contrôlant la mendicité, le vagabondage et la délinquance qui pourraient en découler. C'est au XIX<sup>e</sup> siècle seulement que les hôpitaux sont devenus des établissements thérapeutiques dotés de personnel spécialisé.

Le plus ancien hôpital attesté en Suisse romande est celui de Lausanne, fondé au IX<sup>e</sup> siècle, probablement par le Chapitre cathédral. Plusieurs établissements des chanoines du Saint-Bernard et des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem sont situés sur les grands axes des voyageurs. Ils correspondent à la première acceptation du terme « hospital » : lieu où l'on reçoit gratuitement l'hospitalité. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, de nombreuses villes se dotent d'un hôpital. Sur le territoire actuel du canton de Fribourg, ce sont ceux de Morat (1239), Fribourg (1248), Romont (1275), Estavayer-le-Lac (1337). Plus tardifs sont ceux de Gruyères (1411) et de Rue (1601)<sup>1</sup>.

### La fondation de l'Hôpital de Bulle<sup>2</sup>

Pour les habitants de Bulle, depuis le Haut Moyen Âge et jusqu'en 1536, les évêques de Lausanne sont les chefs religieux du diocèse mais aussi leurs seigneurs temporels. Au

<sup>1</sup> BRIOD 1926, pp. 15-21, 34. NADOT 2007, annexe 1.

<sup>2</sup> Population de Bulle : env. 450 hab. en 1398 ; 1200 en 1799 ; 4300 en 1920 ; 7500 en 1970 ; dep. fusion avec La Tour-de-Trême, 16000 en 2006, 23 500 en 2018.

XIII<sup>e</sup> siècle, ils donnent à la ville un plan régulier, la fortifient et y construisent le château. Au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, l'évêque François Prévôt<sup>3</sup> y crée l'Hôpital. L'acte de fondation n'est pas connu mais le fait est attesté dans un document, rédigé le 6 septembre 1350 au château de Bulle, par lequel l'évêque, accédant à la demande des Bullois, autorise l'édification d'une chapelle pour l'Hôpital qu'il a fondé récemment en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie<sup>4</sup>. François Prévôt est arrivé à Lausanne en août 1347. Il est à Bulle en mars-avril 1348. Il ne semble pas y être venu en 1349 à cause de la peste et de la guerre. C'est vraisemblablement lors d'un séjour à Bulle qu'il a décidé d'y fonder la charitable institution. On ne sait si cette initiative est en relation directe avec la grande épidémie de peste qui remonte la vallée du Rhône et ravage le Pays de Vaud – certainement Bulle aussi – dès l'été 1348. Le 8 juin 1349, un bourgeois de Bulle lègue ses biens à l'Hôpital. Celui-ci a donc probablement été fondé en 1348 mais au plus tard avant juin 1349<sup>5</sup>.

On pourrait s'étonner que l'évêque n'ait pas prévu une chapelle dans le nouvel Hôpital. Le document de 1350 rappelle pourtant que, lors de la fondation de celui-ci, il avait institué un chapelain chargé de dire des messes pour le salut de son âme. Y avait-il un oratoire dans l'Hôpital, ou le chapelain devait-il dire ces messes dans la chapelle du château ? Les «nobles et bourgeois» de Bulle ont en tout cas souhaité avoir une chapelle ouverte sur la ville.

L'acte de 1350 énumère diverses conditions. L'une d'elles précise que, chaque fois que les évêques viendront à Bulle, l'Hôpital devra mettre à leur disposition douze lits pour leur suite. François Prévôt s'était-il senti à l'étroit au château lors de ses visites ? Que deviendraient les pauvres de l'Hôpital à l'arrivée de la cohorte épiscopale ?

L'évêque fondateur a certainement doté l'Hôpital en terres et en droits féodaux pour lui assurer des revenus fixes, mais nous n'en avons pas le détail. Ses successeurs gardent le contrôle de l'institution jusqu'en 1536, chargeant leur représentant sur place, le châtelain, d'en vérifier les comptes. Au XV<sup>e</sup> siècle, n'ayant pas encore de Maison de Ville, c'est devant l'Hôpital ou à l'intérieur de sa chapelle que les bourgeois se réunissent pour délibérer<sup>6</sup>.

La Confrérie du Saint-Esprit, attestée depuis 1342, sera pendant des siècles un acteur majeur de la charité aux côtés de l'Hôpital. À la Pentecôte, elle distribuera de la nourriture

<sup>3</sup> Et non pas François de Montfaucon, comme on l'a répété depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Fr. Prévôt est évêque de Lausanne de 1347 à 1354. *Helvetia Sacra II/4*, Bâle/Francfort-sur-le Main, 1988, p. 129. REYMOND, Maxime : «L'évêque de Lausanne François Prévôt de Virieu», in *Rev. hist. vaudoise* 29, 1921, pp. 363-377.

<sup>4</sup> GREMAUD, Jean, pp. 95-97.

<sup>5</sup> AVB-MG, parch. N° 26.

<sup>6</sup> P. ex. AVB-MG, parch. N° 61, 73, 134, 157. GREMAUD, Jean, pp. 156-7. De VEVEY, 1935, p. 23.

## Les premiers bâtiments

Si l'Hôpital est d'abord une institution, il a néanmoins besoin d'un bâtiment pour exercer l'hospitalité. À Bulle, il y en a eu cinq sur trois sites.

L'Hôpital fondé en 1348 est implanté à côté du château, où se trouve aujourd'hui l'ancien couvent des capucins. Il comprend un bâtiment avec le logement du chapelain, celui du gardien et vraisemblablement de la place pour les douze lits à la disposition de la suite épiscopale. Une grange-écurie lui est annexée. Après 1350 est construite la chapelle. Tout est ravagé en 1447 lors du grand incendie de la ville. La reconstruction est lente. La chapelle réhabilitée a dû faire l'objet d'une nouvelle consécration. C'est peut-être à cette occasion qu'est modifiée sa titulature. La dévotion à la Vierge représentée assise avec le

Christ mort sur son giron jouit d'une grande ferveur depuis le XV<sup>e</sup> siècle. Ce serait depuis lors que la chapelle des miséreux de l'Hôpital serait dite de Notre-Dame de Pitié puis, dès 1610 au moins, de Notre-Dame de Compassion, avec saint Théodule comme patron secondaire<sup>1</sup>. Hôpital et chapelle subsistent en l'état jusqu'à l'arrivée des capucins, en 1665. Ce devaient être des constructions très modestes, couvertes en bardeaux. En 1561, il y a encore du papier aux fenêtres; en 1572 on y met du verre.

<sup>1</sup> AVB-MG, parch. N° 276.

La plus ancienne représentation d'une pietà, du XV<sup>e</sup> siècle, provenant de la chapelle N.-D.-de-Compassion. Musée gruéen NDC-002



aux pauvres jusqu'en 1745, puis des piécettes jusqu'en 1860. Souvent, des dépenses – pas seulement des charités – seront partagées entre la Bourgeoisie, la Confrérie et l'Hôpital.

## De Monseigneur l'évêque à Messieurs de Fribourg

Peu d'informations nous sont parvenues sur l'Hôpital jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, tout au plus quelques legs. Depuis le XV<sup>e</sup> siècle, le service spirituel devait y souffrir d'un dysfonctionnement très répandu : la non-résidence des prêtres et le cumul des fonctions. Au nombre des chapelains, on connaît Rodolphe Rosseri, attesté en 1475 et 1485, qui est en même temps curé de Riaz, mais aussi Claude Jacobi, en 1526, qui est déjà curé de Vuippens. Mais que penser de Girard Duding ? De 1545 à 1553, il est chapelain de l'Hôpital tout en restant curé de Sâles. En 1553, il conserve sa cure lorsqu'il est nommé abbé du couvent d'Humilimont. En 1564, le Gouvernement de Fribourg expulse sa concubine de l'abbaye. Il meurt l'année suivante, laissant une jolie fortune... et des enfants<sup>7</sup>.

En mars 1536, alors que les troupes bernoises – et réformées – avancent sur Lausanne, l'évêque Sébastien de Montfaucon quitte pour toujours la cité épiscopale. Pour échapper aux Bernois, les Bullois se mettent sous la protection de leurs combourgues de Fribourg mais ces Messieurs en font les sujets d'un nouveau bailliage. En 1545, lorsque le gouvernement nomme Girard Duding chapelain et administrateur de l'Hôpital, la Bourgeoisie de Bulle proteste contre cette violation de ses droits. Finalement, en 1550, Fribourg reconnaît à la Bourgeoisie la direction de l'institution. Entre-temps, en 1547, le bailli avait reçu l'ordre de vendre tous les biens fonciers, excepté le jardin, le verger et quelques terres, et d'en placer le produit sous forme de prêts<sup>8</sup>.

## L'organisation de l'Hôpital

Les archives de Bulle conservent des comptes de l'Hôpital depuis 1533. Malgré de nombreuses lacunes, ils permettent d'en comprendre le fonctionnement. Ils montrent une institution modeste, sans comparaison avec, par exemple, l'Hôpital des Bourgeois de Fribourg<sup>9</sup>.

Depuis 1550, la Bourgeoisie nomme le chapelain, qui demeure à l'Hôpital. Le personnage le plus important est l'administrateur, appelé hospitalier ou recteur, choisi parmi les notables. Sous l'Ancien Régime, il n'agit que sur

<sup>7</sup> AVB-MG, parch. N°s 124, 133, 140, 209, 233. *Helvetia Sacra* IV/3, pp. 441-442. JORDAN, Joseph, in ASHCF t. 12, 1926, pp. 558-560, 610.

<sup>8</sup> BUCHS 2017, p. 43. AVB-MG-00884, 00895. De VEVEY pp. 62-64.

<sup>9</sup> NIQUILLE, Jeanne, *L'Hôpital de Notre-Dame à Fribourg*, Fribourg, 1921.

ordre de la Bourgeoisie, de la Justice, du banneret, du lieutenant, parfois du bailli, même pour de modiques aumônes. L'hospitalier a sous ses ordres le « gardien des pauvres ». Celui-ci ne reçoit pas de salaire mais bénéficie d'un modeste logement chauffé, de la grange-écurie, du jardin et du verger. Il doit avoir une vache mais aussi un cheval pour le transport des passants handicapés. Il a la jouissance d'une chenevière, de quelques prés et d'une pose de terre à cultiver. C'est lui qui fait la soupe pour les pauvres hébergés à l'Hôpital. L'hospitalier peut encore compter avec la collaboration de l'huissier de ville, appelé sautier ou métral, chargé de percevoir les taxes et les intérêts auprès des débiteurs, voire de notifier des décisions judiciaires lors de faillites<sup>10</sup>.

Les revenus de l'Hôpital sont composés des censes, des intérêts sur des prêts, de la location de biens immobiliers, des dons et des legs. Les censes sont de très modiques sommes perçues sur des terres en vertu du droit féodal, jusqu'à leur rachat au XIX<sup>e</sup> siècle. Certaines remontent peut-être à la fondation de l'institution. Les prêts d'argent sont pratiqués en Gruyère et jusqu'à Saint-Martin.

Les revenus figurant dans les premiers comptes conservés sont très faibles. Ils doublent après le placement du produit des ventes ordonnées en 1547. Grâce à des bienfaiteurs, la situation s'améliore à partir des années 1570. Louis Pidoux (1576) lègue de quoi faire, le Jeudi saint, une « donne » (distribution) de pain et de fromage aux pauvres. Mais c'est surtout Pierre Glasson qui, en 1610, offre à l'Hôpital des moyens nouveaux en lui offrant la « montagne » (alpage) de Haut-Crêt, qui sera plus tard appelée l'Hépetauda<sup>11</sup>. Le geste de Pierre Glasson suscite des émules et plusieurs legs sont enregistrés après son décès. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le plus important est celui de Georges Michel (1758), qui comprend un domaine au Verdel et deux alpages qui seront vendus<sup>12</sup>.

Du côté des dépenses, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les frais de fonctionnement comprennent les rémunérations du chapelain, des prêtres qui officient aux fêtes de N.-D. de Compassion et de Saint-Théodule, celles de l'hospitalier, du sautier, du rédacteur et des contrôleurs des comptes. Depuis 1613 figurent le salaire du « gouverneur de l'Hépetauda », depuis 1668 le vin offert aux capucins, depuis 1775 l'indemnité au « médecin des pauvres », depuis 1805 celle de la sage-femme.

<sup>10</sup> AVB-MG-01010, 00023 (02.03-31.08.1738), 00024 (début vol.), 00267 (53).

<sup>11</sup> En patois, hôpital = èpetto ; Épetoda / Hépetauda = propriété de l'Hôpital.

<sup>12</sup> AVB-MG, parch. N° 365.

## L'Hépetauda

Pierre Glasson, bourgeois de Bulle, a été hospitalier de 1581 à 1583. Il a pu constater combien étaient limitées les ressources de l'institution. En 1587 et 1602, il achète les deux alpages qui constituent la «montagne» de Haut-Crêt, sur la commune de Charmey. Le 15 février 1610, il fait don de cette propriété à l'Hôpital. Il précise diverses conditions : le chapelain n'aura aucune part de sa donation ; l'alpage sera loué à un prix raisonnable ; son locataire devra faire l'aumône et loger les pauvres ; un membre de la famille Glasson sera toujours désigné et rétribué pour vérifier que ces conditions sont respectées. Enfin, il institue une nouvelle «donne» sur le jeudi avant Noël.

Appelé à statuer sur cette donation, le Gouvernement de Fribourg rend sa décision le 20 décembre 1610. Il reconnaît l'acte pieux du donateur mais relève qu'il va entraîner un manque à gagner pour l'État. En effet, l'Hôpital étant une «main morte», c'est-à-dire sans descendance, il n'y aura plus de droits de mutation, le bien ne devant pas être vendu. Il impose une cense supplémentaire mais surtout un capital d'amortissement qui sera racheté en 1711 seulement.

Pierre Glasson décède en 1613. Le prix de location de l'alpage varie en fonction de l'économie générale et surtout du commerce du fromage. Il représente souvent la moitié des recettes de l'Hôpital jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il faut cependant tenir compte des pertes et frais imputés à ce bien : réductions de location pour cause de grêle ; essartage et épierrage ; entretien, voire reconstruction des deux chalets. La fonction de «gouverneur de l'Hépetauda» est tenue jusque dans les années 1970 par un représentant de la famille Glasson. En 1976, la commune vend l'alpage en vue de travaux projetés à la Maison bourgeoisale<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> AVB-MG, parch. N°s 262, 272, 276 ; ss N° du 20.12.1610. AVB-MG-00216, C. gén. 21.12.1976. GREMAUD, Henri, in *Le Playsant Almanach de Chalamala* 1960, pp. 86-87.

Vue sur l'alpage de l'Hépetauda, avec ses deux chalets. Juin 2019. Photo Denis Buchs.





## Les œuvres de miséricorde

Au Moyen Âge, l'Église a défini quatorze œuvres de miséricorde, sept corporelles et sept spirituelles. Les œuvres de miséricorde corporelles : nourrir ceux qui ont faim, donner à boire à ceux qui ont soif, vêtir ceux qui sont nus, offrir l'hospitalité aux étrangers, soigner les malades, ensevelir les morts, libérer les captifs. Celles de miséricorde spirituelles : conseiller ceux qui doutent, instruire les ignorants, avertir les pécheurs, consoler les affligés, pardonner les offenses, supporter patiemment les personnes ennuyeuses, prier pour les vivants et les morts. En 2016, le pape François y a ajouté la sauvegarde de la Création<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> BRIOD 1926, p. 33.

Les dépenses les plus intéressantes découlent de la vocation première de l'Hôpital. Elles couvrent ce que l'Église appelle «les œuvres de miséricorde».

«*Nourrir ceux qui ont faim, donner à boire à ceux qui ont soif*». Le gardien de l'Hôpital reçoit du beurre et du sel pour la soupe qu'il sert aux pauvres, probablement préparée avec des produits du jardin. Les donnes sont plus consistantes et font accourir des miséreux de partout. Pour celle de Louis Pidoux, le Jeudi saint, on achète du pain, du fromage et des pois pour la soupe. Pour celle de Pierre Glasson, avant Noël, le compte de 1667-68 en fait le détail : des centaines de pains, 96 litres de pois, 33 kg de fromage, 5 kg de beurre, du sel et du poivre. On y ajoute bientôt deux chaînes d'oignons et trois litres de vin. Une troisième donne, fondée vers 1626 par un autre Glasson, a lieu avant le carême. Il semble qu'à Bulle on ne soit pas à même de cuire les quantités de pains destinés à ces distributions puisqu'on va les chercher à Fribourg, ce qui implique des frais de transport et le péage à la porte de Romont. À partir de 1745, les repas sont remplacés par de la monnaie – 3798 piécettes en 1797 – à quoi s'ajoutent des pains d'une valeur de 2 ou 3 piécettes. Au XIX<sup>e</sup> siècle, même après l'ouverture de l'Hospice (1863), l'institution prodigue encore du pain, des pommes de terre et du lait à des pauvres de Bulle.

«*Vêtir ceux qui sont nus*». L'Hôpital se voit parfois chargé de petits enfants «donnés», c'est-à-dire abandonnés, qu'il faut nourrir et habiller. De 1649 à 1769, il pourvoit en souliers des habitants de la ville qui risquaient d'aller pieds

nus. Il en donne 51 paires en 1701. Sinon, il équipe de pied en cap des enfants et fournit un manteau à des garçons qui vont au collège à Fribourg. Il continuera à habiller des indigents au XIX<sup>e</sup> siècle, des enfants de l'Hospice jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup>.

« *Offrir l'hospitalité aux étrangers* ». Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, l'Hôpital fait l'aumône aux déshérités les plus divers : un soldat aux mains coupées, des religieuses d'Allemagne chassées par la guerre et des dominicains expulsés d'Angleterre, un Picard aux pieds gelés, un enfant ne pouvant se déplacer qu'avec ses mains et ses genoux. Le chariot de l'Hôpital sert à conduire les plus handicapés jusqu'à Vuadens, Riaz ou La Tour-de-Trême. On doit les y porter quand ils ne supportent pas ce moyen de transport. À des bohémiens, appelés « sarrasins », l'Hôpital offre du pain en 1613 mais, en 1703, l'aumône est apportée au château où ils sont détenus. On aide des pèlerins sur les routes de Rome, de Saint-Jacques de Compostelle, de Jérusalem, de Notre-Dame de Lorette ou d'Einsiedeln. La religion des quémandeurs n'est pas un obstacle : un juif (1626) et de nombreuses victimes d'incendie venant des terres protestantes de Vaud et de Genève reçoivent une obole.

L'Hôpital offre le gîte et le couvert aux étrangers de passage démunis : c'est la « passade ». Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, leur provenance est souvent mentionnée. Ils viennent de Flandre, de France, de Bourgogne. La guerre de Trente Ans amène des soldats allemands. La Franche-Comté dévastée (1635-1644) met sur les routes des cohortes de malheureux. Depuis 1668, les détails se font plus rares car on alimente une « bourse des passades ». Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le Gouvernement cantonal organise la chasse aux mendians et l'Hôpital doit payer une part du salaire des gendarmes qui en sont chargés. La législation du XIX<sup>e</sup> siècle combat la mendicité. Les étrangers de passage sans ressources doivent se munir d'un document qui permet de suivre leur parcours. Depuis 1818, les frais de passade sont payés par la commune. Les passants sont logés à l'Hôpital jusqu'en 1862, puis dans des auberges. En 1876, le tenancier des Halles facture 708 soupes et logements. Les derniers bénéficiaires de la passade, jusqu'en 1992, sont hébergés au château.

« *Soigner les malades* ». Pour l'Hôpital, soigner les pauvres de la ville et des passants miséreux est une mission parmi les autres. Le vin est le « remède » le plus fréquem-

ment prescrit jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Les premières mentions de soignants apparaissent au XVII<sup>e</sup> siècle. Il faut distinguer les « chirurgiens », souvent aussi barbiers et qui font un apprentissage de deux ans auprès d'un aîné, les premiers « médecins » dont on ignore souvent la formation, les « docteurs » ayant fréquenté une université étrangère, dont la première mention date de 1745. Le premier intervenant à l'Hôpital est le chirurgien Jean Moullet, de Sorens. Entre 1669 et 1672, il traite des membres « rompus ». Son confrère Pierre Brifol vient de Gruyères pour soigner une fille (1671). En 1673, le chirurgien Jean Savary, le premier domicilié à Bulle, entreprend de « couper Benoît Roud ». Depuis 1690 et jusqu'en 1755 interviennent trois générations des chirurgiens Courton (ou Curton), de Bulle. Les comptes détaillent les soins donnés par Georges en 1708 : saignées, emplâtres et pansements, onguents, calmants pour la peau (*vulnéraire, embrocation*) ou à usage interne (*julep matrical ou pectoral*), un médicament contre l'hydropsie, des sudorifiques pour les maladies vénériennes. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'autres familles bulloises s'illustrent dans la médecine : deux Savary, trois Castella et trois Michel. Au siècle suivant, Joseph Glasson et son fils Xavier soignent à l'Hôpital de 1805 à 1870.

La lèpre est une maladie endémique du Moyen Âge au XVII<sup>e</sup> siècle. L'Hôpital ne s'occupe pas des lépreux. Ils sont consignés dans des maladières situées à l'écart des agglomérations. Il s'agit de les tenir à distance des bien-portants. En 1614, l'aumône est faite « à un pauvre ladre pour passer son chemin ».

La peste fait de nombreuses apparitions entre 1348 et 1640. Le nouvel Hôpital de Bulle n'est peut-être pas encore à même de s'occuper des victimes de la peste noire de 1348-1349. Les archives rendent compte de celles des années 1581-1595. En 1596, une femme est rémunérée pour avoir lavé et nettoyé l'Hôpital « infecté de la peste ». La maladie revient en 1611. En 1613, l'Hôpital héberge de nombreux pestiférés, dont le chapelain. Il porte secours à ceux qui demeurent en ville et dans les fermes foraines. Une « fièvre maligne » sévit en 1747, touchant plus de trois cents personnes et faisant une cinquantaine de morts<sup>13</sup>. Son ampleur est telle que l'on sollicite, en plus des Courton et des Michel, la collaboration d'une « Docteuse de Broc » et surtout celle de deux médecins de Fribourg, Jost Heiny et François-Pierre Appenthal.

<sup>13</sup> Fr.-I. de Castella, in *Niles Etr. Frib.* 1894, p. 51.

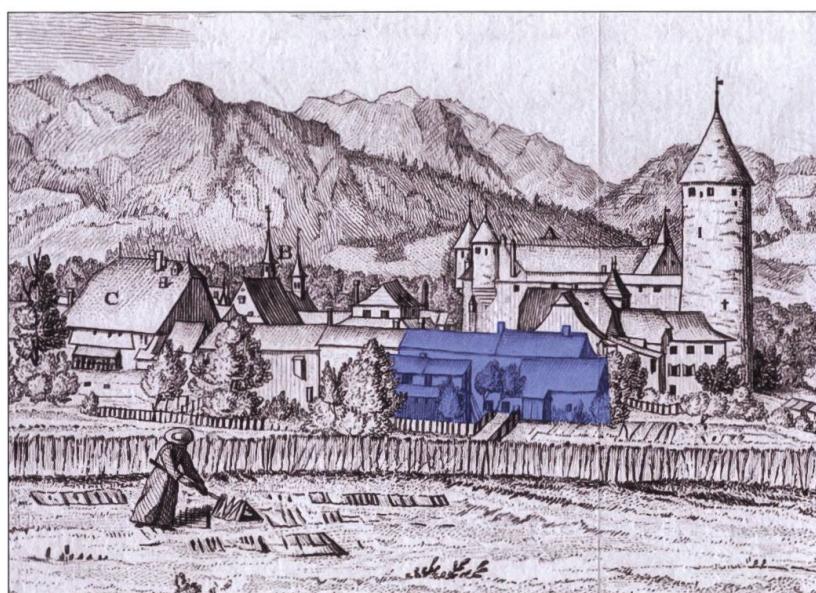
## Le troisième bâtiment

Appelé par les bourgeois comme chapelain de l'Hôpital en 1641, Claude Mossu, prêtre de l'Oratoire, trouve la chapelle très négligée. Il réhabilite le sanctuaire et en fait un but de pèlerinage très fréquenté. Après son décès, le 18 mars 1665, les capucins prennent la relève la même année et leur couvent est établi en 1679. L'Hôpital doit leur céder la place. En 1668-1670, un nouveau bâtiment est construit à l'ouest du rang de la porte d'En-Haut<sup>1</sup>, avec la grange-écurie<sup>2</sup>, le jardin et le pré côté sud. C'est une construction très modeste, couverte en bardeaux. Les inventaires du mobilier faits entre 1738 et 1770 en donnent une piètre image. Ils ne mentionnent que trois locaux : le poêle (chambre avec fourneau) du gardien, avec un lit (châlit) sous lequel se glisse de jour un autre lit (chariot), une table et ses bancs ; la cuisine pour la préparation des repas du gardien et de la soupe des pauvres ; le « poêle des pauvres » pourvu seulement de deux châlits et de leurs chariots, parfois d'une couchette<sup>3</sup>. Il n'y a plus de chapelle ni de logement pour un chapelain. Les prêtres du Clergé sont dorénavant chargés de célébrer les fêtes de N.-D. de Compassion, de Saint-Théodule et les messes fondées dans la chapelle cédée aux capucins, agrandie en 1688.

<sup>1</sup> Auj. emplacement du N° 3 de l'avenue de la Gare.

<sup>2</sup> Au milieu de l'avenue de la Gare actuelle.

<sup>3</sup> AVB-MG-00897.



L'Hôpital construit en 1668 avec, à gauche, son rural. Tout à gauche, l'Hôtel de Ville. Au deuxième plan, les deux clochers de la chapelle de N.-D. de Compassion. Devant le mur du château, le toit de la porte d'En-Haut. Détail de la vue de Bulle, depuis l'ouest, publiée en 1758 par David Herrliberger.

Musée gruérien E-0080

Nombre de femmes pauvres accouchent lors de leur passage à Bulle, à l'Hôpital mais parfois dans des granges et des étables. La sage-femme est rémunérée pour « accoucher gratis » et pour « remuer » les nouveau-nés pendant huit jours (1709, 1711). Sur demande d'un médecin, elle admi-

## Le quatrième bâtiment

Après 1750, alors que la ville se développe, l'Hôpital a bien mauvaise mine. L'inventaire de 1772 en dit long : «Ce qu'il y a en la chambre des Pauvres ne vaut presque plus rien<sup>1</sup>». Quelques legs, dont celui de Georges Michel (1758), améliorent sensiblement les finances de l'institution. Les Bullois décident de reconstruire le bâtiment et font appel aux Wolff, des architectes-maçons réputés. Édifié en 1776-1777, le nouvel Hôpital est un bel et grand immeuble de deux étages sur rez-de-chaussée, avec des caves voûtées, couvert de tuiles. Ce bâtiment existe toujours, c'est le N° 3 de l'avenue de la Gare. Le rural est aussi reconstruit.

<sup>1</sup> AVB-MG-00897.



L'Hôpital construit en 1776-1777.  
Il est aujourd'hui le N° 3 de l'avenue  
de la Gare. À gauche, le rural.  
Musée gruérien T-914

nistre des lavements et des bains à des femmes. Le gardien de l'Hôpital et sa femme donnent aussi quelques remèdes sur ordre d'un médecin. En 1799-1800, la gardienne Duvillard est même qualifiée d'infirmière.

«Ensevelir les morts». Des miséreux de la ville, des passants – souvent des enfants – meurent à l'Hôpital. Celui-ci prend à sa charge les frais d'enterrement: acheter et coudre le linceul, plus tard préparer le cercueil, creuser la fosse, faire la croix, sonner la cloche, payer pour les messes, pour les chandelles et pour les offrandes.

«Libérer les captifs». Entre 1582 et 1779, l'Hôpital se montre sensible au sort des captifs, esclaves des «Turcs» ou des «Algériens» en Méditerranée. Se présentent tantôt ceux qui ont été libérés, tantôt ceux qui collectent pour le

rachat d'un parent. Depuis 1729, les quêteurs réguliers sont les pères de l'ordre de la Trinité, fondé pour « la rédemption sans armes à la main » des esclaves en terre d'islam. À Bulle, le captif le plus connu est Jean-Antoine Judet, prisonnier à Alger. En 1765, la Bourgeoisie et l'Hôpital dépensent six louis d'or pour sa libération. C'est lui qui aurait remis sa chaîne de captif (aujourd'hui disparue) en ex-voto à la chapelle de N.-D. de Compassion. Cette œuvre de miséricorde est actuellement intitulée « visiter les prisonniers<sup>14</sup> ».

Au nombre des œuvres de miséricorde spirituelles figure « *instruire les ignorants* ». C'est probablement à ce titre que, depuis les années 1640, la Bourgeoisie impute à l'Hôpital un quart du salaire de l'instituteur, puis de l'institutrice (1764), pour instruire aussi les enfants pauvres, pour payer leurs livres, le papier, l'encre et les plumes. Il assumera encore de tels frais au XIX<sup>e</sup> siècle pour des enfants des écoles primaire et secondaire. Pendant des siècles, des subsides sont alloués à des filles et à des garçons pour l'apprentissage d'un métier<sup>15</sup>.

L'Hôpital aide encore les pauvres de la ville de diverses manières. Il soulage ceux qui ont perdu un cheval, une vache, une « menue bête ». Entre 1668 et 1775, il soutient des jeunes filles et des jeunes gens qui émigrent, le plus souvent vers Paris, Lyon, la Savoie et la Franche-Comté. En 1819, il est mis à contribution pour les colons partant vers le Brésil.

Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, quelques piécettes sont remises à des protestants convertis. Les ermites du Châtelet (Gruyères), de Marsens, d'Albeuve et des Marches (Broc) reçoivent régulièrement leur obole. L'aumône est faite aux clarisses d'Évian chassées d'Orbe (1552-1775), aux religieux du Grand-Saint-Bernard (1572-1843), à ceux de Saint-Jean de Jérusalem (XVIII<sup>e</sup> s.), aux cordeliers et aux augustins de Fribourg (XVII-XVIII<sup>e</sup> s.). Enfin, il ne faut pas oublier une part du vin offert aux capucins : un demi-char depuis 1668, un char et demi depuis 1759 (environ 900 litres) grâce au legs de Georges Michel. Au XX<sup>e</sup> siècle, la commune prend le relais, en adaptant sa contribution jusqu'au départ des derniers capucins, en 2004.

## L'Hôpital de 1805 à 1862

Le 2 avril 1805, l'Hôpital échappe de peu à l'incendie qui détruit tout le centre de la ville<sup>16</sup>. Dans l'urgence, on y installe des lits supplémentaires pour des malades et

<sup>14</sup> GREMAUD, Michel, « L'esclave Judet retrouvé », in *La Gruyère*, 08.03.1997.

<sup>15</sup> AVB-MG, p. ex. cptes hôp. 1672, 1701, 1775, 1829, 1862.

<sup>16</sup> BUCHS 2005.

des nécessiteux dont la maison a brûlé. Il recevra bientôt des ouvriers des chantiers de reconstruction, malades ou accidentés. On l'utilise pour les séances du Conseil communal, le local du pharmacien et les écoles. Celles-ci n'en partent qu'en 1832 pour le nouveau bâtiment qui leur est destiné, dont le rez-de-chaussée est aménagé pour le marché au beurre et aux œufs<sup>17</sup>. La commune ruinée emprunte à l'Hôpital et lui impose le paiement d'une part des salaires des conseillers communaux, du secrétaire et de l'huissier.

Les miséreux sont nombreux en ce début de siècle. Aux victimes de l'incendie s'ajoutent celles des années de disette (1816-1817). La loi de 1811 veut supprimer la mendicité, l'aide ne devant être accordée qu'aux « vrais nécessiteux » locaux. On recourt à l'impôt pour alimenter la caisse de l'Hôpital (1819). En 1833, le Conseil d'État demande que les secours soient faits en vivres plutôt qu'en argent, ceux-ci encourageant la fainéantise, dit-il<sup>18</sup>. À partir de 1807, et surtout depuis le départ des écoles, des appartements et des chambres de l'Hôpital sont loués à des particuliers alors qu'il faut placer des assistés dans d'autres maisons. Celui qu'on appelait jadis « le gardien des pauvres » n'est plus que « le concierge », qui doit payer le loyer de son logement. L'institution semble avoir perdu sa vocation d'attention aux déshérités pour devenir une administration routinière.

## De l'Hôpital à l'Hospice

Le paupérisme s'aggrave dans les années 1840, conséquence de mauvaises récoltes, de troubles politiques, de cherté des vivres et, plus tard, de la chute du prix des pailles tressées. Les districts de la Gruyère et de la Singine sont les plus touchés. En opposition à la loi de 1831 qui avait institué « la charité légale », celle de 1869 supprime le droit à l'assistance, les communes étant chargées de pourvoir « aux besoins extraordinaires et urgents » de leurs bourgeois, des voyageurs et des étrangers qui ne peuvent être renvoyés.

En novembre 1860, le célèbre Dr François-Paul de Castella, né à Bulle mais établi à Fribourg après avoir dirigé l'Hôpital de Pourtalès de Neuchâtel, écrit spontanément au Conseil communal pour proposer des améliorations à son institution charitable. Depuis des années, l'Hôpital n'avait pas bonne réputation : « servant d'asile à quelques familles pauvres, il n'était plus qu'un lieu de bamboches, d'ivrogneries et d'immoralité<sup>19</sup> ». En 1862, la Commission de secours

<sup>17</sup> Act. Maison bourgeoisiale, rue de la Promenade 43. BUCHS 2005, LAU-PER A, pp. 154-155.

<sup>18</sup> AVB-MG-00270 (99).

<sup>19</sup> AVB-MG-00038, PV CC 25.11.1860. AEF-DI-Vle, 4.5.

présente un rapport aux autorités communales. Elle propose de s'inspirer des principes de la comtesse de La Poye, fondatrice de l'orphelinat de la Providence à Fribourg, et de créer un hospice dirigé par des religieuses. Seuls y seraient admis les enfants orphelins ou dont les parents ne peuvent s'occuper, les infirmes et les vieillards démunis. Le projet est accepté. Le bâtiment dit «l'Hôpital» est vendu la même année, l'Hospice est aménagé l'année suivante dans l'ancienne maison d'école<sup>20</sup>, les classes ayant été transférées dans l'actuel N° 28 de la rue du Marché. Bulle, la «Mecque radicale» teintée d'anticléricalisme, confie en 1863 le service intérieur de l'Hospice aux sœurs de Saint-Vincent de Paul, sous le patronage du curé Sallin. Une chapelle y est aménagée<sup>21</sup>.



Dans les années qui suivent, l'Hospice, qui dispose d'une cinquantaine de lits, héberge des prébendaires (adultes sans ressources et souvent en mauvaise santé), des enfants et quelques personnes à même de payer leur pension. Dans l'esprit du temps, l'admission est réservée aux ressortissants de Bulle, sauf pour les pensionnaires. Le legs du Dr Marfurt, conditionné à l'accueil des ouvriers suisses allemands, est refusé (1864). Les femmes enceintes, mariées ou non, en sont exclues. Les prébendaires récalcitrants sont

Le grand bâtiment, construit comme maison d'école, est devenu Hospice bourgeois en 1863. À gauche, l'auberge des Trois-Trèfles bâtie en 1806, achetée en 1816 pour y loger les deux chanoines du clergé, appelée depuis lors la Maison des chanoines. Les appartements sont loués après le décès du dernier chanoine, en 1867. En 1905, l'école ménagère est aménagée au rez-de-chaussée. L'Hospice occupe peu à peu les deux étages supérieurs. Depuis 1991, la Maison des chanoines est totalement intégrée à la Maison bourgeoise. Photo du milieu du XX<sup>e</sup> s.

© Photo Charles Morel.  
Musée gruérien.

<sup>20</sup> Act. Maison bourgeoise, rue de la Promenade 43.

<sup>21</sup> AVB-MG-00038, PV CC 20.09.1862 ; 00221, 28.09.1862. BUCHS 2017, p. 115.



enfermés dans la « prison » du galetas de l'école<sup>22</sup>. Deux chambres sont réservées aux malades et aux accidentés : c'est « l'ambulance », où intervient le « médecin des pauvres » avec le concours des sœurs. Elle accueille une vingtaine de personnes par année. En Gruyère, c'est le premier pas vers une institution consacrée aux soins.

La réforme de l'institution suscite des dons et des legs. Aux recettes traditionnelles s'ajoutent des collectes annuelles, le tiers des réceptions bourgeois, des amendes infligées par le Conseil communal, des taxes sur les auberges, les monuments funéraires et les spectacles ambulants. Côté dépenses, l'essentiel dépend du fonctionnement intérieur de l'Hospice, les secours extérieurs étant devenus rares. Malgré tout, les déficits annuels amputent le capital, si bien qu'ils doivent être mis à charge de la caisse communale depuis 1874.

### L'Hôpital de district

Au début des années 1860, il n'y a dans le canton qu'un établissement hospitalier : l'Hôpital des Bourgeois de Fribourg. Il met à la disposition de non-bourgeois quatre lits, sur plus de cent, pour des cas urgents et pour autant que ces places soient vacantes. L'Hôpital cantonal, dont le fonds a été constitué en 1841, ne sera ouvert qu'en 1920. Il y a encore, dans la majorité de la population, une grande méfiance envers les médecins et les hôpitaux. On recourt plus volontiers aux guérisseurs sans patente. Néanmoins, des mécènes concourent à l'ouverture de petits hôpitaux régionaux à Billens (1867) et à Meyriez (1868)<sup>23</sup>.

En Gruyère, l'initiative vient d'un groupe de notables. En octobre 1868, ils appellent la création d'un hôpital de district. Ils proposent que, dans un premier temps, il soit intégré dans l'Hospice du chef-lieu, laissant entendre que la ville de Bulle « consentirait sans doute » à agrandir son local. On en déduit que le Conseil communal n'a pas été consulté et que des tensions politiques sont sous-jacentes. Une première séance a lieu au château le 5 novembre 1869. Le 24 de ce mois, le Grand Conseil adopte une loi qui encourage la création des hôpitaux de district et repousse la réalisation d'un Hôpital cantonal, sauf celui des aliénés qui sera ouvert à Marsens en 1875. Le 6 août 1871, les délégués d'une majorité des communes gruériennes décident la création d'un Hôpital de la Gruyère annexé à l'Hospice de Bulle. Le Conseil d'État consacre cette décision par un arrêté. Les autorités bul-

<sup>22</sup> AVB-MG-00038, PV CC 07.05.1864, 21.10.1865 ; 00019, 07.12.1894.

<sup>23</sup> JORDAN 1961. CR CE 1867, 1868.

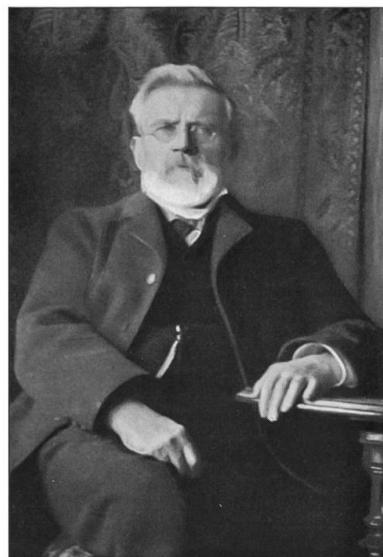
loises réagissent vivement, considérant que «la commune n'a jamais consenti à l'adjonction à son hospice bourgeois d'un hôpital de district et encore moins à être exclue de la Consorité». Une convention est finalement conclue le 15 mai 1873, par laquelle Bulle met à la disposition de l'Hôpital de district «autant de lits que possible» dans deux salles de son Hospice, une pour chaque sexe. On y accueille annuellement 10 à 24 patients dans les sections de médecine interne et de chirurgie. Les soins y sont prodigués par le Dr<sup>r</sup> Alexis Pégaitaz, les sœurs de l'Hospice et des infirmières<sup>24</sup>.

Les relations entre la commune et la commission de l'Hôpital de district se dégradent en 1884. Le Dr<sup>r</sup> Pégaitaz dénonce «les déplorables conditions hygiéniques de l'établissement». Il demande des salles supplémentaires pour éviter la promiscuité des maladies internes et chirurgicales et propose d'utiliser un étage du bâtiment contigu, appelé Maison des chanoines. Le comité de l'Hôpital de district n'accepte pas les conditions posées pour cet agrandissement. Le 6 décembre 1884, le Conseil communal dénonce brutalement la convention pour le 1<sup>er</sup> janvier suivant. Au mois de mai 1885 déjà, l'Hôpital de district peut acquérir la maison de feu Hubert Charles, à Riaz, où les premiers patients sont accueillis à la fin de l'année. Les habitants de Bulle boudent cet établissement et, jusqu'en 1904, la section médicale de leur Hospice continue à soigner annuellement une vingtaine de malades et accidentés<sup>25</sup>.

Ainsi, depuis sa fondation en 1348, «l'Hôpital» de Bulle – devenu Hospice – n'aura fonctionné comme établissement hospitalier, au sens moderne du terme, que durant une quarantaine d'années, entre 1863 et 1904.

## L'Hospice et les œuvres charitables

Les relations avec les sœurs de Saint-Vincent de Paul se dégradent au tournant du siècle. En 1904, le Conseil communal dénonce la convention avec cet ordre et en conclut une nouvelle avec la Congrégation de la Sainte-Croix d'Ingenbohl. Les premières religieuses, arrivées le 7 novembre 1904, trouvent l'établissement dans un état déplorable, avec des enfants indisciplinés, sales, mal nourris, et des adultes mal encadrés. Elles y mettent bon ordre. Les sœurs d'Ingenbohl reçoivent des Bullois une estime qui ne se démentira pas jusqu'à leur départ en 1991. L'Hospice bénéficie de généreux legs dans la première moitié du siècle<sup>26</sup>.



Le Dr<sup>r</sup> Alexis Pégaitaz (1842-1907), médecin à «l'ambulance» de l'Hospice depuis 1871, puis des sections médicale et chirurgicale de l'Hôpital de district de 1873 à 1884. Il commence des études de médecine à Berlin. En 1864-1866, il y soigne des blessés de guerre et des malades du choléra. Il continue ses études à Berne où il obtient son doctorat en 1868. Il est le premier, dans le canton de Fribourg, à employer des antiseptiques, le premier aussi innover dans le traitement de la fièvre typhoïde et de la variole. Il fut aussi un des initiateurs du renouveau des bains de Montbarry.



Les enfants de l'Hospice, endimanchés, avec des sœurs de la Congrégation de la Sainte-Croix d'Ingenbohl, en 1921.

© Photo Glasson.

Musée gruéen G-18-24-02-01

L'Hospice est bourgeois, c'est-à-dire qu'il accueille prioritairement des ressortissants bullois, enfants et prébendaires. Des associations et des fondations créées dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle prennent le relais de diverses tâches que l'Hôpital d'Ancien Régime assumait sans tenir compte de l'origine des bénéficiaires. Dans les années 1920, ce sont: la Conférence de Saint-Vincent de Paul (1855), qui vient en aide à des familles; les Dames de charité; l'Œuvre des soupes scolaires (1879), qui offre en hiver jusqu'à 15 000 rations de soupe et de pain aux écoliers pauvres; l'Œuvre des galoches qui, en 1922, en distribue 137 paires à des enfants; « La Layette », qui fournit des soins et du linge aux accouchées miséreuses et à leurs bébés; les fondations Rieter (1900) et Musy (1919), qui soutiennent des apprentis et des étudiants; la section de la Croix-Rouge (1918); les sœurs infirmières, qui interviennent à domicile (1923); plus tard le service d'aide familiale. On ne saurait oublier les capucins qui font l'aumône, donnent soupe et pain à des passants<sup>27</sup>.

<sup>27</sup> GENOUD, Léon, *Manuel des œuvres religieuses, charitables et sociales du canton de Fribourg*, Fribourg, 1923.

Depuis 1905 et jusque dans les années 1970, l'école ménagère est installée dans l'Hospice, puis dans la Maison des chanoines. Elle est confiée aux sœurs d'Ingenbohl jusqu'en 1961. Une morgue est établie à l'Hospice jusqu'à la réalisation de la chapelle mortuaire, sous le parvis de l'église (1979).

## De l'Hospice à la Maison bourgeoisiale

Après la Seconde Guerre mondiale, les conditions économiques s'améliorent, même si tous les habitants ne bénéficient pas également des Trente glorieuses. Les assurances sociales et les institutions officielles prennent le relais d'associations privées. L'Hospice ne reçoit plus d'enfants depuis 1969. Il devient la Maison bourgeoisiale, hébergeant une quarantaine de personnes, souvent âgées et de condition modeste. En 1977, il y a encore des chambres à 3, 4 et 5 lits<sup>28</sup>.

Dans la seconde moitié du siècle, avec le vieillissement de la population, se pose la question du logement des personnes âgées. Pour celles qui sont autonomes, le premier pas est fait à Bulle avec le Foyer gruérien (1974). Suivent le Foyer Monférini (1979) et la Résidence du Marché (2017). Tous disposent de locaux communs et d'une assistance en cas d'urgence.

Pour des personnes nécessitant des traitements médicaux suivis, les soins à domicile peuvent être une solution. Quand ce n'est pas le cas, on doit construire des établissements médicaux-sociaux (EMS) qui ne peuvent être assumés que par les collectivités. Avec le Foyer de Bouleyres (1986), la commune de Bulle réalise le premier EMS en Gruyère.

Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, la Maison bourgeoisiale fait l'objet de plusieurs aménagements et occupe au mieux la Maison des chanoines. Dans les années 1980, 4 sœurs, 4 à 5 dames à temps partiel et quelques auxiliaires en assurent le fonctionnement. Après la réalisation du Foyer de Bouleyres, les autorités communales décident de convertir en EMS la Maison bourgeoisiale et la Maison des chanoines. Il s'agit d'adapter aux normes deux bâtiments historiques dont les étages ne sont pas aux mêmes niveaux mais qui doivent communiquer. L'établissement restauré et transformé est inauguré en 1991, disposant de 39 chambres individuelles et de 4 à deux lits. C'est aussi en 1991 que la dernière sœur de la Sainte-Croix d'Ingenbohl quitte la Maison bourgeoisiale dont l'administration est jointe à celle du Foyer de Bouleyres en 1992<sup>29</sup>.

<sup>28</sup> AVB-MG-00191 Hosp. bourg. Bulle, Rap. gestion 1977.

<sup>29</sup> Commune de Bulle, Rap. gestion 1991-1993.



Le hall d'entrée et cafétéria de la Maison bourgeoisiale, où se tenait le marché au beurre et aux œufs de 1832 à 1902. État juillet 2019.  
© Foyers de Bulle, Fabrice Giaume.

En 2019, avec un personnel de 42 EPT (équivalents plein-temps), dont 35 pour les soins, au service de 47 pensionnaires, la Maison bourgeoisiale de Bulle s'inscrit dans l'histoire d'une institution qui remonte, sans interruption, à 1348. Le «charitable et pitoyable Hôpital» est devenu un Hospice, puis un établissement médico-social dont les résidents bénéficient de l'attention d'un personnel compétent, dans un cadre chaleureux.

## Bibliographie

AVB : Archives de la Ville de Bulle.

AEF : Archives de l'État de Fribourg.

CR CE : Compte rendu du Conseil d'État du canton de Fribourg.

**Bosson, Alain ▶** *Dictionnaire biographique des médecins fribourgeois (1311-1960)*, Fribourg, 2009.

**Briod, Alice ▶** *L'assistance des pauvres dans le Pays de Vaud du commencement du Moyen Âge à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle*, Lausanne, 1926.

**BUCHS, Denis (dir.) ▶** *L'incendie de Bulle en 1805 : ville détruite, ville reconstruite*, Bulle, 2005.

**BUCHS, Denis ▶** *L'assistance des pauvres dans le Pays de Vaud du commencement du Moyen Âge à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle*, Lausanne, 1926.

**[COTTIER], Athanase ▶** *La chapelle de Notre-Dame de Compassion et le Couvent des Pères Capucins de Bulle*, Ingenbohl, 1915.

**DELLION, Apollinaire ▶** *Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg*, II, Fribourg, 1884.

**GREMAUD, Jean ▶** *Notice historique sur la ville de Bulle*, Fribourg, 1871.

**JORDAN, Joseph ▶** *L'Hôpital cantonal de Fribourg*, Fribourg, 1961.

**NADOT, Michel ; ROCHAT, Blaise ▶** *À la recherche des hôpitaux disparus : Fribourg, Bulle, Romont : histoire générale du «prendre soin»*, Fribourg, 2007.

**NADOT, Michel ▶** *Le mythe infirmier. Ou le pavé dans la mare !*, Paris, 2012.

**DE VEVEY, Bernard ▶** *Le Droit de Bulle*, Aarau, 1935.